

Le président colombien ordonne la suspension des bombardements contre les FARC-AP



Caracas, 11 mars (RHC-PL) Le président colombien Juan Manuel Santos, a demandé à l'armée de suspendre pendant un mois ses bombardements visant les campements des Forces Armées Révolutionnaires de Colombie-Armée du Peuple (FARC-AP) dans le cadre du processus de paix engagé dans ce pays sud-américain.

Le président colombien a reconnu que ce groupe de guérilla a respecté le cessez-le-feu unilatéral et illimité décrété en décembre dernier. Juan Manuel Santos a précisé que sa décision doit contribuer à apaiser les tensions et il a annoncé que les autorités examineront en avril prochain l'application de la trêve pour prolonger, éventuellement, cette mesure.

Le chef de l'État colombien a expliqué que l'armée arrêtera également ses attaques contre l'Armée de Libération Nationale, un autre mouvement rebelle colombien.



Radio Habana Cuba